



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p>Direction générale de l'alimentation Service de l'Alimentation Sous-direction de la Sécurité Sanitaire des Aliments Bureau des établissements d'abattage et de découpe</p> <p>Adresse : 251, rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15 Dossier suivi par : Vincent HERAU Tél. : 01 49 55 84 01 Réf. interne : SDSSA/BMP/VH/08-</p>	<p>NOTE DE SERVICE DGAL/SDSSA/N2008-8190 Date: 23 juillet 2008 Classement : SSA 233-3</p>
--	--

Date de mise en application : immédiate

Date limite de réponse : Sans objet

📄 Nombre d'annexe : 1

Degré et période de confidentialité : Aucune

Objet : Référentiel national sur l'harmonisation des critères et motifs de retrait dans les abattoirs de volailles / lapins : recherche de photographies

Bases juridiques et autres références :

- Règlement (CE) n° 854/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 fixant les règles spécifiques d'organisation des contrôles officiels concernant les produits d'origine animale destinés à la consommation humaine.
- Règlement (CE) n° 882/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relatif aux contrôles officiels effectués pour s'assurer de la conformité avec la législation sur les aliments pour animaux et les denrées alimentaires et avec les dispositions relatives à la santé animale et au bien-être des animaux ;
- Note de service DGAL/SDSSA/SDSPA/N 2008-8158 du 27 juin 2008 relative aux modalités d'utilisation d'une liste harmonisée caractérisant les anomalies et autres non-conformités rencontrées en abattoir de volailles et de lagomorphes et à l'origine de retraits de la consommation humaine.

Mots-clefs : Volailles, lagomorphes, abattoirs, lésions, anomalies

Résumé : La présente note demande aux DDSV disposant de photographies ou ayant la possibilité d'en faire sur certains motifs de retraits en abattoir de volailles / lagomorphes de bien vouloir les transmettre au CDR de l'INFOMA avant le 15/10 afin de pouvoir compléter le référentiel national.

Destinataires	
Pour exécution :	Pour information :
Directeurs départementaux des services vétérinaires	<ul style="list-style-type: none">- RNA- INFOMA- ENSV- Ecoles nationales vétérinaires

La note de service DGAL/SDSSA/SDSPA/N 2008-8158 du 27 juin 2008 susvisée et le CD-rom relatif aux critères et motifs de retrait des carcasses et des viscères dans les filières avicole et cunicole (version 1 de juillet 2008) constituent, pour les poulets de chair et les dindes de chair, le référentiel national d'harmonisation des critères et motifs de retrait dans les abattoirs de volailles / lagomorphes.

Dans le cadre des travaux d'extension de ce référentiel aux autres espèces de volailles / lagomorphes, sans préjuger du contenu de ce référentiel qui devra néanmoins au maximum s'apparenter aux catégories d'anomalies retenues pour les poulets et dindes, il est apparu, à l'issue du recensement des iconographies disponibles, qu'un certain nombre d'images manquaient pour illustrer certaines anomalies. La liste des photographies manquantes est donnée en annexe.

Aussi, dans l'hypothèse où vous en disposeriez ou auriez la possibilité de faire les photographies correspondantes, je vous remercie de bien vouloir les adresser (avant le 15 octobre) au Centre de ressources de l'INFOMA :

- par voie postale au 16 rue du Vercors – 69960 Corbas
- par voie électronique à l'adresse thierry.mussier@agriculture.gouv.fr (en mettant en copie anne.costaz@agriculture.gouv.fr, jean-claude.bosq@agriculture.gouv.fr et vincent.herau@agriculture.gouv.fr).

Dans toute la mesure du possible, pour le support pédagogique, les carcasses ou viscères présenteront seulement l'anomalie pour laquelle ils ont été photographiés et que l'iconographie vise à caractériser.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser la présente note auprès de l'ensemble de vos agents ayant des missions d'inspection en abattoir de volailles / lagomorphes.

Le Directeur Général de l'Alimentation

Jean-Marc BOURNIGAL

Annexe : Liste des photos manquantes

Espèces	Poulet	Dinde	Lapin	Palmipèdes gras	Réforme (dinde et poulet)	Palmipèdes maigres	Cailles/faisans /perdrix/ pigeons *	pintades
Photos manquantes								
Carcasse cadavérique			x	x	x		x	
Carcasse saigneuse			x		x		x	
Congestion généralisée			x		x			
Autres anomalies de couleur (ictères, carcasse anémiées)		x	x	x	x	x		x
Ascite			x	x	x		x	x
Arthrite unique			x	x	x		x	
Arthrites multiples			x		x		x	x
cachexie					x		x	
Carcasse gonflée(emphysème)				x	x	x	x	
Autres anomalies de conformation (monstre,ostéodystrophie, rachitisme)	x (monstre 1patte, 3 pattes)		x	x	x	x		x (amyotrophie, rachitisme)
Ampoule du bréchet				x	x	x	x (pas hémorragique)	
Lésions purulentes (abcès, amp.brechet purulente...)				x	x		x	x
Autres lésions cutanées					x		x	
Anomalie du muscle du bréchet	x			x	x	x	x	x
Déchirures peau-muscle, cassures osseuses				x	x		x	
Défaut de plumaison	x			x	x			
Anomalies liées à l'échaudage	x			x	x		x	
Gros jabot				x	x	x	x	
Hématomes – fractures			x	x	x			
Souillures d'origine extrinsèque	x	x	x	x	x		x	x
Souillures d'origine intrinsèque			x		x			
Aérosacculite					x	x	x	
Processus tumoral			x		x	x	x	x
Anomalies de la paroi de la cavité abdominale (Péritonite)	x (hors dissection)		x	x	x	x	x	x
Anomalies du tube digestif (entérite, ingluvite...)	x (hors dissection)				x	x	x	x
Anomalies du foie (hépatite)			x		x	x	x	x
Anomalies du cœur (péricardite)			x	x	x	x	x	x
Plaie de castration	x							
Entérotoxémie			x					
Lésion mécaniques d'abattage			x					
Anomalies des reins (Néphrite)			x					

* Uniquement des photos de cailles